



NOTICE D'UTILISATION

Programmateurs Hebdomadaire Digital



INSTRUKCJA OBSŁUGI

Programatora Tygodniowego Cyfrowego

Modèle TS-EFB
Ref : 163031-163032-008031



Caractéristiques :

- 8 Programmes ON/OFF.
- 3 sélections possibles : ON/AUTO/OFF.
- 2 modes d'horaires : 12 heures ou 24 heures.
- Fonction heures d'été.
- Fonction « Random » permettant d'avancer la programmation de 0 à 32 minutes.
- 16 Programmations possibles. Exemples :

à la journée		sur plusieurs jours
Mo	Ou	Mo - Tu - We - Th - Fr - Sa - Su
Tu		Mo - Tu - We - Th - Fr
We		Sa - Su
Th		Mo - Tu - We - Th - Fr - Sa
Fr		Mo - We - Fr
Sa		Tu - Th - Sa
Su		Mo - Tu - We
*		Th - Fr - Sa
		Mo - We - Fr - Su

Spécificités techniques :

- Tension : 220-240V~ 50 Hz
- Charge maxi. : 16A - 3680W
- Temps mini de programmation : 1 Minute
- Température de fonctionnement : -10°C à +40°C
- Précision : +/- 1 minute par mois
- Type de batterie : NiMH 1.2V > 100 heures

Préparations préliminaires :

- 1 - Brancher le programmeur sur une prise murale de 230V~ et mettre l'électricité.
- 2 - Laisser l'appareil branché environ 12 heures avant toute programmation afin de charger la batterie.
- 3 - Une fois le chargement terminé, appuyer sur la touche MASTER CLEAR avec un objet pointu (un stylo par exemple) pour supprimer toutes les programmations.
- 4 - L'appareil est maintenant prêt pour la programmation.

I. REGLAGE DE L'HEURE

- Pour régler l'heure : maintenir la touche « CLOCK » enfoncée, puis appuyer simultanément sur la touche « WEEK », pour choisir le jour désiré. Maintenir ensuite « CLOCK » et appuyer sur « HOUR », pour régler l'heure (AM pour le matin et PM pour l'après midi), puis « CLOCK » et « MINUTE » pour régler les minutes.
- Relâcher le bouton « CLOCK » : votre prise programmable est à l'heure.

II. REGLAGE DE LA PROGRAMMATION

- Appuyer une fois sur la touche « TIMER ». La première programmation peut être faite maintenant.
- Programmer le jour (ou plusieurs jours) en appuyant sur la touche « WEEK »
- Régler l'heure de mise en marche de votre programmeur en appuyant sur les touches « HOUR » et « MINUTE ».
- Appuyer à nouveau sur la touche « TIMER » pour valider la programmation de mise en marche et entrer la fin de la programmation.
- Procéder de cette façon pour les programmations suivantes.
- Appuyer ensuite sur « CLOCK » et le programmeur est opérationnel.

Fonction ON/AUTO/OFF

Appuyer sur cette touche pour sélectionner le mode souhaité. En mode ON ou OFF, la prise programmable ne fonctionne pas en automatique. En mode AUTO, elle appliquera les programmations enregistrées.

Fonction 12/24H

Maintenir la touche « CLOCK » et appuyer simultanément sur « TIMER » pour passer de 12 h (AM/PM) à 24h.

Fonction Heures d'Été

Maintenir la touche « CLOCK » et appuyer simultanément sur « ON/AUTO/OFF » : l'écran affiche « SUMMER ». L'horloge se décale d'une heure, c'est l'heure d'été. Appuyer sur ces 2 mêmes touches pour revenir à l'heure d'hiver.

Fonction RANDOM

Appuyer sur la touche « AUTO », puis sur « RANDOM » : l'écran affiche « RANDOM ».

Si cette fonction est activée, la programmation s'effectuera avec une avance de 0 à 32 minutes, la nuit (entre 18h00 et 6h00).

Appuyer sur RANDOM pour supprimer cette fonction.

Fonction RES/RCL

Appuyer sur cette touche pour effacer la programmation en cours.

Fonction MASTER/CLEAR

Appuyer sur cette touche pour effacer toutes les programmations.

Recommandations :

- Ne pas brancher un appareil dont la charge excède 16A.
- S'assurer que tous les appareils sont correctement branchés.
- Ne pas plonger le programmeur dans l'eau ou autre liquide.
- Ne jamais laisser de radiateurs ou d'appareils chauffants en fonctionnement sans surveillance.
- Nettoyer avec un chiffon sec après avoir débranché tous les appareils.

* Information :

- Mo = Lundi
- Tu = Mardi
- We = Mercredi
- Th = jeudi
- Fr = Vendredi
- Sa = Samedi
- Su = Dimanche



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Veuillez utiliser les aménagements spécifiques prévus pour les traiter. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou du revendeur pour obtenir la marche à suivre en matière de recyclage.